Zeitschrift: Schweizer Volkskunde: Korrespondenzblatt der Schweizerischen

Gesellschaft für Volkskunde

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde

Band: 1 (1911)

Heft: 3-4

Rubrik: Moyens contre les verrues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Moyens contre les verrues.

Sous la date du 14 février nous avons reçu de Moutier la lettre suivante:

Permettez-moi de vous signaler une manière très employée ici de faire partir les verrues. Une bonne femme vient de me l'indiquer. Il suffit de frotter les verrues avec de la salive ou à l'eau courante en disant: «Verrues, partez avec la mort, au nom du Père, du Fils et du St-Esprit». Mr le Dr de H. vous dira que cette dame lui a en effet fait disparaître des verrues contre lesquelles il s'escrimait vainement. Mais, si les verrues ne partent pas par ce moyen, voici, toujours selon cette même personne, un remède tout à fait efficace:

Il faut mettre dans une bouteille 3, 5, 7 (toujours un nombre impair) limaces noires vivantes, et par-dessus autant de poignées de sel que de limaces, boucher la bouteille, agiter de temps en temps pendant trois jours. Avec le résidu que le mélange donne, en frotter les verrues au moyen du bouchon.

Encore un troisième remède pour les verrues:

Me trouvant à table cet été à la campagne avec des enfants qui avaient des verrues, quelqu'un leur recommanda de les frotter avec les couennes de lard et de jetter celles-ci au chien. Tout en riant, je réclamai ma part du remède, car j'avais alors depuis trois ans une verrue au bout du pouce, verrue que j'avais en vain essayé de brûler ou d'arracher souvent. — Résultat: Au bout de quelques jours, de toutes les verrues frottées, seule la mienne avait disparu!

N'allez pas croire, Monsieur, que je sois le moins du monde superstitieuse, mais ces choses sont pourtant déconcertantes, car on ne peut les nier, et la foi n'y est pour rien.

Recevez, etc.

I. S.

Légendes du Jura vaudois.

Dévoûtement.

A M. (1850) un homme croit qu'un « méchant » est entré dans une de ses vaches pour faire son œuvre néfaste dans l'écurie et, de là, dans la maison. Sans rien dire à personne, l'homme administre à sa bête une immense ration de sel. La bête, gourmande, avale ce qu'on lui donne, après quoi elle devient malade, ce qui était à prévoir. «Si la vache est malade », dit l'homme, « c'est que le méchant a souffert, mais il est encore là.